Compte rendu du Conseil d'école du 13/11/2018 – Ecole élémentaire Leclerc

Présents :

- Mme Le Gouic adjointe aux affaires scolaires, M Benaachir concierge, Mme Koseoglu directrice du périscolaire
- Parents élus : Mme Boutaghane - Mme Dupont – Mme Barth – Mme Norguet – Mme Zimmermann – M Huck
- M Bruxer et les enseignants de l'école

1. Election des représentants des parents d'élèves.

Le taux de participation est de 40,63 %, ce qui représente un taux honorable.
Propositions pour représenter au mieux l'ensemble des parents : écrire un mot dans le cahier de liaison des élèves, présence des parents à la sortie des classes. La possibilité de refaire un trombinoscope est évoquée.

2. Organisation pédagogique de l'école

CP : 13x6 - CE1 : 25 ou 26 - CE2 : 24 à 26 - CM1 : 24 à 26 - CM 2 : 23 ou 24 soit 375 élèves

Projection 2019-2020 :

- CE1 à 12 : à priori création de 3 postes. Sont évoquées les possibilités pour accueillir 3 classes supplémentaires. Une réunion avec les services de l'inspection et la mairie se tiendra jeudi 23 novembre.
- De nouveaux élèves arriveront du nouveau quartier en création sur le site dans l'ancien centre de tri postal (projection Mairie 30 élèves).

3. CP dédoublés :

Les avantages énoncés par les professeurs sont : la modification de l'aménagement de l'espace, une meilleure connaissance des élèves, un meilleur contact avec les parents.

4. Evaluations nationales CP, CE1

Mr le directeur a présenté l'ensemble du dispositif des évaluations nationales au CP et CE1 : passations, exploitations des résultats, présentation des résultats aux parents.

5. Activités de l'école

En 2019, la date du cross sera le vendredi 5 avril (stade, parc des érables), la Folle Journée, journée d'activités, sera organisée un vendredi de juin. Le vide grenier demande beaucoup d'organisation, il n'est plus pour l'instant à l'ordre du jour. Une bourse aux jouets est organisée dimanche 18 novembre à la salle Kléber ; les bénéfices iront au projet des CP à la Houbé.

6. Bilan financier de l'association sportive et socioculturelle

Les comptes ont été vérifiées ; ils sont conformes avec une trésorerie de 15000€ environ au 1er septembre. Pour une mise en conformité avec les statuts, l'association a ré adhéré à l'USEP 67.

7. Règlement intérieur :

- Interdiction des téléphones portables et objets connectés
- Les nouveaux horaires
- Interdiction des chips et des yum yum pour des raisons de santé publique

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

Débat sur les nouveaux horaires : les avis sont partagés, les enseignants s'adaptent aux nouveaux rythmes. Le périscolaire éprouve des difficultés à motiver les élèves pour participer aux projets.

8. Projet d'école, présentation de projets concrets :

Les axes du projet d'école et de réseau sont rappelés. Pour le projet d'école, nous sommes dans une année de bilan.

Les enseignants ont présenté les différentes classes transplantées. Il reste néanmoins la question des élèves qui ne partent pas, 3-4 élèves par classe.

Les projets suivants sont explicités : Web radio / Projet « raconte-moi ta langue » / Parcours Education Artistique Culturelle / ACMISA arts plastique : les saisons, les arbres avec une plasticienne / Compagnie Tartine Reverdy. Projet ligue contre le cancer.

9. Accueil périscolaire :

A l'accueil du matin, il y a environ 10 enfants / 45 le soir. Adaptation aux rythmes de l'enfant.

10. Questions :

Qu'en est-il de l'aménagement de lavabos au sous-sol ? Une étude technique est en cours mais c'est très compliqué.

Pour l'équipement numérique, l'école serait équipée de TBI à la prochaine rentrée.

Le conseil d'école est clos à 20.00.

Secrétaire de séance : Mme Heidmann

JBRUXER, directeur de l'école